

CHAMPIONNAT DE FRANCE

SPORT ADAPTE

2019

Organisé par le Comité Départemental de Sport Adapté 64



Fédération
Française
du Sport
Adapté

J U D O

柔道



26/27/28 AVRIL

JURANÇON

Gymnase Guynemer

Ouvert au public - Entrée libre



ville de
Jurançon

Création graphique MABULLE - © Mélanie CHALLE



Sommaire

Mots d'accueil	P 3
Bienvenue à Jurançon	P 5
Venir à Jurançon	P 6
Comité d'Organisation Local	P 7
Programme Prévisionnel	P 8
Informations Générales	P 9
Précisions Techniques	P 11
Fiche Association	P 14
Fiche engagement	P 15
Demande de dérogation	P 18
Autorisation médicale	P 19
Fiche Récapitulative	P 20
Hébergements	P 21

Mots d'accueil



Chers amis sportifs

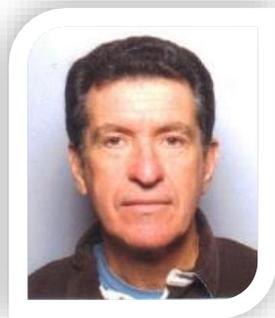
C'est avec enthousiasme que le Comité Départemental Sport Adapté des Pyrénées-Atlantiques a souhaité relever ce nouveau défi : l'organisation du championnat de France Judo Sport Adapté 2019.

C'est un double challenge : sportif tout d'abord, qui va permettre à des athlètes du Sport Adapté de se confronter, de se dépasser et à travers le sport de trouver un épanouissement.

C'est aussi un challenge humain : moment de rencontre, de partage durant lequel nous devons montrer que la convivialité et la chaleur de l'accueil que nos visiteurs, venus de toute la France, recevront ici, ne seront pas un vain mot.

Nous avons des atouts : le Comité Départemental de Judo, le Judo Club de Jurançon, la municipalité de Jurançon et le CDSA 64 travaillent ensemble et mettent toute leur énergie, leurs compétences et leur savoir-faire pour que cet évènement soit une réussite totale. Nous le devons à nos sportifs !

Pour nos athlètes, la fête doit être exceptionnelle !



Bernard BREQUE
Président du CDSA 64
Président du COL

En 2018, nous avons vibré au rythme des victoires de nos deux championnes, de France et d'Europe, toutes deux issues d'une longue trajectoire de préparation physique et morale au sein de l'une de nos associations les plus dynamiques, le Judo Club de Jurançon.

Notre ville ne peut que s'enorgueillir de sa vie associative. Et le dixième Forum des Associations, en Septembre dernier, a ajouté à cette vitalité une touche de solidarité envers l'ARIMOC (Association Régionale des Infirmes Moteurs d'Origine Cérébrale). Là encore, le Judo Club s'illustre par son engagement, au quotidien, auprès des jeunes résidents de l'ARIMOC qu'il entraîne.

Entraide et inclusion fondent à parts égales les vocations associatives et notre mission de service public. Voilà déjà plusieurs années que la municipalité met un point d'honneur à rendre la ville plus facile, praticable et accessible à chacun. Un plan pluriannuel d'investissement est en effet dédié à la mise en conformité de nos bâtiments, des cheminements piétons, de la voirie, pour les rendre accessibles aux personnes handicapées.

Forts de ces engagements et des avancées qui en émanent, c'est avec une immense fierté que nous accueillons, une nouvelle fois, le Championnat de France Judo Sport Adapté. Jurançon avait en effet déjà eu le plaisir, il y a un quart de siècle, de recevoir les champions de l'époque.

Aujourd'hui, l'expérience du club, un habitué des rencontres sportives de forte affluence, combinée avec le soutien matériel et logistique dont la ville est capable, vous promettent un accueil de qualité, adapté aux sportifs de haut niveau et au public qu'attire cet événement d'envergure nationale.

Le chemin parcouru et le travail accompli depuis 1994 auront donc valu la peine et nous remercions chaleureusement le Comité Départemental du Sport Adapté d'avoir à nouveau posé son regard et sa confiance sur notre village au cœur de ville, qui n'attend plus que vous pour se sentir encore un peu grandi.

Bienvenue chez vous, à Jurançon !



Michel BERNOS
Maire de JURANCON

Bienvenue à Jurançon

Qui entend Jurançon, visualise de suite une bonne bouteille de vin blanc ! Pourtant c'est la commune de Jurançon qui a donné son nom à ce grand vin et non l'inverse...



Si la cave des producteurs de Jurançon est à Gan et que la Maison de Jurançon siège à Lacommande, on produit bel et bien du Jurançon à Jurançon. Avec 125 hectares de vignes sur lesquelles 1350 de l'aire d'AOC, qui s'étend sur une vingtaine de communes.

L'histoire de la ville et celle de son vin sont indissociables : pour preuve la devise inscrite sur le fronton de la mairie : « Bi de Rey, Rey dous bis ». Soit « vin de roi », en allusion au baptême d'Henri IV, en 1553, à qui l'on frotta les lèvres avec un peu d'ail et une goutte de Jurançon. Et « roi des vins », formule qui résume bien l'orgueil des Jurançonnais pour leur vin.



Venir à Jurançon



Gymnase Guynemer
Avenue Guynemer
64 110 JURANCON

En voiture par autoroute

- **Depuis Bordeaux :**
Prendre A62, puis A65. Sortir à Pau et suivre Jurançon.
- **Depuis Toulouse :**
Prendre A 64. Sortir à Pau et suivre Jurançon.

En train / TGV :

- Gare SNCF de Pau.
- Lignes régulières avec Paris / Bordeaux / Tarbes / Toulouse.

En avion

- Aéroport Pau-Pyrénées à Uzein (25 min du lieu de compétition).
- Lignes aériennes à l'arrivée Aéroport Pau-Pyrénées : Paris, Lyon, Marseille, Nantes.

Comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur Bernard BREQUE

Président du CDSA 64

FONCTION	CONTACT
Trésorier	CLERMONTONNERE Yves
Secrétaire général	BOISSON Georgette
Commission Coordination / Logistique	SAUZEDDE Claudine
Commission Sportive	DALLEZ Erick
Commission Médicale	RUBIO Laurent
Commission Restauration	BREQUE Bernard
Commission Partenariats / Hébergement	CAILLABA Mathieu
Commission Communication	AGORRODY Aline
Commission Animation / Bénévolats	AGORRODY Aline
Commission Développement Durable	MIAU Henri

Cadre Technique National Judo	BUTTIGIEG Patrick <i>patrick.buttigieg@ffsa.asso.fr</i>
Déléguée Technique Fédérale du championnat	JOUCLAS Laurence <i>laurence.jouclas@ffsa.asso.fr</i>
Commission Sportive Nationale Judo	ARNAU Bastien GIRARD François-Xavier <i>commission.judo@ffsa.asso.fr</i>



COL France Judo 2019

CDSA 64 – SAUZEDDE Claudine

Centre Départemental Nelson Paillou
12, Rue du Professeur Garrigou-Lagrange
64000 PAU

05 59 14 19 70 / coljudo2019@gmail.com

Programme prévisionnel

Vendredi 26 AVRIL 2019

14h00 - 18h00

Accueil des délégations au Gymnase Guynemer
Pesée au Gymnase Guynemer

18h00 - 19h00

Cocktail et Cérémonie d'Ouverture à la Salle du Bernet

20h00 - 21h30

Repas à la Salle du Bernet

21h00

Réunion des entraîneurs à la Salle du Bernet

Samedi 27 AVRIL 2019

08h00 - 12h00

Compétition classe BC au Gymnase Guynemer

08h00 – 10h00

Activités découvertes Jujitsu, Aikido, Disciplines Associées,
Classe AB au Gymnase du collège Ernest Gabard

10h00 – 12h00

Activités découvertes Jujitsu, Aikido, Disciplines Associées,
Classe CD au Gymnase du collège Ernest Gabard

11h00 - 13h00

Repas – Salle du Bernet

13h00 - 18h30

Compétition classes AB au Gymnase Guynemer

14h00 – 18h00

Activités découvertes Jujitsu, Aikido, Disciplines Associées,
Classe BC (2 groupes) au Gymnase du collège Ernest Gabard

20h00

Repas de gala – Salle du Bernet

Dimanche 28 AVRIL 2019

08h00 - 12h00

Compétition classes CD au Gymnase Guynemer

A partir de 10h

Distribution des paniers repas

13h00

Fin du championnat

Les podiums auront lieu tout au long du championnat.

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le Vendredi 15 Mars 2019.

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 26 Avril 2019 de 14h à 18h
Gymnase Guynemer
Avenue Guynemer - 64 110 JURANCON

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du Judo en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.
Merci de nous indiquer les régimes alimentaires (sans viande, sans porc, sans gluten).

Les repas seront servis les soirs à partir de 20h et de 11h à 13h pour le samedi midi.

Tous les repas auront lieu à :

Salle du Bernet
Place du Bernet - 64 110 JURANCON
(Entrée sur le parking par la rocade)

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués le dimanche 28 Avril dès 10h00 :

Gymnase Guynemer
Avenue Guynemer - 64 110 JURANCON

Hébergements



Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Nous vous proposons également une possibilité d'hébergement à réserver lors de votre inscription. Attention : 190 places disponibles. N'hésitez pas à prendre directement contact avec le COL.

Equipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession **des ordonnances des traitements en cours** des sportifs.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Animations



Nous attirons votre attention sur l'organisation nouvelle du championnat de France Judo Sport Adapté 2019. Lors de cette édition, **il n'y aura pas les défis sportifs**. En revanche, nous mettons en place des activités supplémentaires lors du championnat.

Diverses animations sportives seront proposées par le COL en partenariat avec le Comité Départemental Judo des Pyrénées Atlantiques ainsi qu'en flânant au **village des partenaires** (ventes de produits locaux).

Ces animations se dérouleront au :

Gymnase du Collège Ernest Gabard
43, Avenue Henri IV - 64 110 JURANCON



*Les sportifs pourront peut-être profiter de la tournée « Emilie Andéol »
(Championne Olympique au JO de Rio en 2016)*

Précisions techniques

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement Judo FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives – documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président sur le championnat,
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres,
- Un membre de la CSN.

Modalités d'inscription

Le championnat de France Judo relève du règlement Judo FFSA.

Peuvent participer au Championnat de France Judo FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2018-2019 avec mention de leur classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- ✓ **Date et résultats du championnat qualificatif ;**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative ;**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 18 du dossier) au cas où la région ou la zone d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative.

Les référents Championnat de France de la CSN Judo FFSA en charge de la partie informatique – Bastien Arnau et François-Xavier Girard - commission.judo@ffsa.asso.fr - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le Vendredi 15 Mars 2019**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **Vendredi 15 Mars 2019**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN Judo – Bérengère MOUCHARD – et le Cadre Technique National de la discipline - Patrick BUTTIGIEG- est programmée le :

Vendredi 26 Avril à 21h00
Gymnase de Guynemer
Avenue Georges Guynemer - 64110 Jurançon

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à commission.judo@ffsa.asso.fr.

Echauffement et compétition

Les installations seront ouvertes 1h avant le début des compétitions afin de permettre l'échauffement des sportifs.

Catégories d'âges

ANNEE	- 16 ans	-18 ans	SENIORS	VETERANS 1	VETERANS 2
2018-2019	2003-2004	2001-2002	18 ans et + 1984 - 2000	35 à 44 ans 1974 - 1983	+ 44 ans Avant 1974



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 15 Mars 2019**

COL Judo 2019

12, Rue du Professeur Garrigou-Lagrange - 64 000 PAU

05 59 14 19 70 – coljudo2019@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence des responsables de la délégation (<u>obligatoire pour accès zones techniques</u>) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	40 €		
Formule 2 – Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	75 €		
Formule 3 – Sportif Inscription au championnat avec forfait pension complète Restauration et hébergement du vendredi soir au dimanche midi	115 €		
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	20 €		
Formule 2 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	55 €		
Formule 3 – Encadrant Inscription au championnat avec forfait pension complète Restauration et hébergement du vendredi soir au dimanche midi	95 €		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **COL Judo 2019**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date :

Signature :



FICHE ENGAGEMENT AB

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 15 Mars 2019**

COL Judo 2019

12, Rue du Professeur Garrigou-Lagrange - 64 000 PAU
05 59 14 19 70 – coljudo2019@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification	Taille T-Shirt
Sportif 1							
Sportif 2							
Sportif 3							
Sportif 4							
Sportif 5							
Sportif 6							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Judo.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT BC

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 15 Mars 2019**

COL Judo 2019

12, Rue du Professeur Garrigou-Lagrange - 64 000 PAU

05 59 14 19 70 – coljudo2019@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Téléphone :

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification	Taille T-Shirt
Sportif 1							
Sportif 2							
Sportif 3							
Sportif 4							
Sportif 5							
Sportif 6							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Judo.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

A renvoyer au COL avant le **Vendredi 15 Mars 2019**

COL Judo 2019

12, Rue du Professeur Garrigou-Lagrange - 64 000 PAU

05 59 14 19 70 – coljudo2019@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification	Taille T-Shirt
Sportif 1							
Sportif 2							
Sportif 3							
Sportif 4							
Sportif 5							
Sportif 6							

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 18.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Judo.

Signature du Président :

Visa du Département

Signature du Président :

Visa de la Région

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e)
agissant en mon nom, demande dérogation pour participer au championnat de France Judo pour le motif suivant :

Je soussigné(e)
représentant légal de, **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France Judo pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
(Merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires



Autorisation médicale

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France Judo à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le.....

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL Judo 2019

CDSA 64

Centre Départemental Nelson Paillou

12, Rue du Professeur Garrigou-Lagrange – 64 000 PAU

05 59 14 19 70 – coljudo2019@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le Vendredi 15 Mars 2019 :

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence
- Ordonnance pour les traitements en cours

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Hébergements

ETABLISSEMENTS	DESSCRIPTIF	TARIFS / NUIT *	DISTANCE	CONTACTS
Best Western Hotel 2 Rue Marechal Foch, 64000, Pau	Dans le centre historique, à quelques pas des commerces, vous serez accueillis dans un établissement qui allie la tradition et modernité. En limite du centre piéton, vous laisserez votre voiture au garage gratuit de l'hôtel afin de découvrir la ville de Pau.	79€	3.7 Kms	05 59 27 69 31 hotel@bestwestern-continental.com
Le Relais Rue de Strasbourg 64140 Lons	L'Hôtel se situe à 5 minutes du centre ville de PAU à proximité de l'Hippodrome de Pau, du Zénith, du Palais des Sports, du Parc des Expositions de Pau. Spécialisé dans l'accueil des groupes, le parking de l'établissement peut recevoir jusqu'à 4 bus	56€	6,9 Kms	05 59 72 74 00 lerelais@pau-lons.com
Eco Relais Rue de Strasbourg, 64140 Lons	Situé à côté du domaine de Sers, de l'aéroport de Pau-Pyrénées UZEIN et de toutes les activités au nord de Pau, l'hôtel EcoRelais est un hôtel économique au confort douillet	40.90€	6,9 Kms	05 59 13 83 84 ecorelais@pau-lons.com
A l'Hôtel 38 rue Rousard 64000 Pau	Petit hôtel moderne situé à l'entrée de Pau Nord en face de Gifi. Tout près de la sortie d'autoroute Pau centre de l'A64. L'hôtel met également à votre disposition son Parking gratuitement.	52€	5.5Kms	05 59 02 04 30 alhotel.pau@wanadoor.fr
Hôtel Adour 10 rue Valéry Meunier 6400 Pau	En plein cœur de Pau, l'hôtel Adour vous offrira confort et calme. Proches des commerces il vous donnera l'occasion de découvrir l'hypercentre palois	73€	3.6 Kms	05 59 27 47 41 contact@hotel-adour-pau.com

ETABLISSEMENTS	DESCRIPTIF	TARIFS / NUIT *	DISTANCE	CONTACT
Fast Hôtel 11 Rue Charles Moureu 64230 Lescar	Fasthôtel Pau Lescar, à l'entrée Nord-Ouest de Pau est proche de la sortie d'autoroute A64 et A65 et de l'aéroport Pau-Béarn	51.5€	7,8 Kms	05 59 81 23 78 pau@fasthotel.com
Brit Hôtel 1 rue de la Mairie 64140 Lons	Situé à Lons, il se trouve à 10 minutes en voiture de Jurançon Vous profiterez gratuitement d'un parking et d'une connexion Wi-Fi.	46€	4.9 Kms	05 59 62 82 00 pau-lons@brithotel.fr
B&B Hotel 5 rue Charles Moureu 64230 Lescar	Facilement accessible par l'autoroute A64 sortie 9.1 Lescar, l'hôtel est proche du golf Pau-Artiguelouve. L'établissement dispose d'un parking gratuit et sécurisé.	49.85€	7.8 Kms	08 92 70 22 36 bb_4524@hotelbb.com
Ibis Av Santos Dumont 64230 Lescar	Hôtel situé proche route de Bayonne, il dispose d'un parking gratuit, privé et clos. Situé à 10 minutes de l'aéroport et du centre de Pau.	60€	6.2kms	05 59 62 90 90 H1643-SB@accor.com

ETABLISSEMENTS	DESCRIPTIF	TARIFS / NUIT *	DISTANCE	CONTACT
Internat du lycée de Montardon Route de Pau 64121 Montardon	Proche de la route de bordeaux et de l'aéroport, il se trouve au nord de Pau en milieu rural. L'établissement vous offrira calme et liberté dans ses locaux entièrement rénovés. (Prévoir duvets)	20,5€	11.7 Kms	06 14 11 92 58 hebergement.france judo@gmail.com

*Tarifs donnés à titre indicatif, n'hésitez pas à contacter nos établissements partenaires pour plus de renseignements.



Partenaires institutionnels



Partenaires principaux FFSA



Partenaires d'organisation



Partenaire local

